APPEL À PROJETS CVEC 2023-2024

L'UVSQ lance un nouvel à projets CVEC ouvert à l'ensemble des membres de la communauté universitaire, afin de contribuer au développement de la vie étudiante sur l'ensemble de ses campus.

Année universitaire 2023-2024

Vous avez une idée de projet pour améliorer la vie universitaire et de campus des étudiants de l'UVSQ ? Répondez à l'appel à projets CVEC !

Prochaines commissions

- Lundi 23 octobre 2023 (dépôt des dossiers : 9 octobre)
- Lundi 18 décembre 2023 (dépôt des dossiers : 4 décembre)
- Lundi 5 février 2024 (dépôt des dossiers : 22 janvier)
- Lundi 18 mars 2024 (dépôt des dossiers : 4 mars)
- Lundi 13 mai 2024 (dépôt des dossiers : 29 avril)

> Formulaire à compléter pour le dépôt de dossiers de demande de subvention

Annexes

- Annexe 1 – Budget prévisionnel (à joindre dans le formulaire de dépôt de dossier CVEC)
- Annexe 2 - Synthèse de la consultation étudiante
- Annexe 3 – Bilan moral et financier (à transmettre à l'adresse comite.cvec@uvsq.fr dans un délai d'un mois après la date de fin de réalisation de votre projet et à joindre dans le formulaire dans le cas d'un renouvellement de projet déjà financé par la CVEC)

Qui peut déposer un projet ?

- Les étudiants inscrits dans une formation accréditée UVSQ
- Les services universitaires et les services centraux
- Les composantes et les établissements d'enseignement supérieur rattachés à l' UVSQ

N.B. : Les projets des associations étudiantes agréées par l'UVSQ dépendent de la commission FSDIE et ne peuvent pas être présentés dans le cadre de l'appel à projets CVEC.

Les thématiques d'intervention de la CVEC

Les projets financés par la CVEC doivent être menés en direction des étudiants de l' UVSQ et s'inscrire dans un ou plusieurs des axes suivants :

1. Améliorer **l'accès aux soins et à la médecine préventive** ;
2. Renforcer l'**accompagnement social** et soutenir les étudiantes et étudiants en situation de précarité ;
3. Favoriser le **développement des pratiques sportives** ;

4. Diversifier l'offre d**'activités et de projets culturels** et artistiques ;
5. Améliorer **les conditions d'accueil** des étudiants (dont les étudiantes et les étudiants internationaux) ;
6. Financer de **nouveaux aménagements** pour améliorer la qualité de vie étudiante quotidienne ;
7. Soutenir l'**engagement** de l'ensemble des acteurs universitaires sur des enjeux transverses (développement durable, transition écologique et énergique, responsabilité sociétale, égalité femmes-hommes, handicap, santé globale) ;
8. Favoriser et valoriser l'**engagement des étudiantes et étudiants** dans le cadre des appels à projet.

> En savoir plus sur la commission CVEC à l'UVSQ

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute demande d'information sur le fonctionnement de l'appel à projets et pour être accompagné dans le développement d'un nouveau projet :
comite.cvec@uvsq.fr